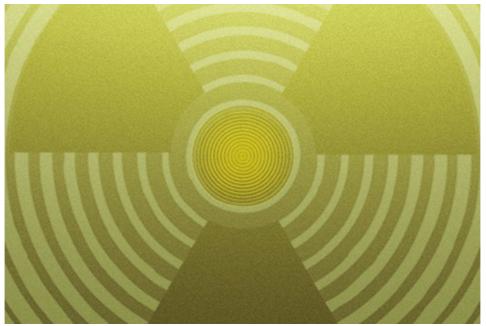
LE NUCLÉAIRE ENFOUIT SES DONNÉES

LE 27 AVRIL 2012 CLAIRE BERTHELEMY ET SABINE BLANC

Officiellement, le nucléaire est une industrie "transparente". Pourtant, travailler sur les données des rapports de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) est un parcours du combattant. L'opacité est de mise et la confusion savamment entretenue. Même pour les éléments chiffrés en sources ouvertes. Voici le récit de nos travaux et de nos échanges avec l'ASN, visant juste à rendre intelligibles des données publiques.





Si l'on en croit cette déclaration d'Anne Lauvergeon, l'ancienne patronne d'Areva, un datajournaliste devrait pouvoir enquêter facilement sur les données du nucléaire. La réalité est plus opaque, comme nous l'avons appris en travaillant sur les rapports de l'Autorité de sûreté du nucléaire (ASN).

Le gendarme de l'atome a pour mission de collecter les rapports que lui envoient les exploitants (EDF, Areva ou le CEA) sur chaque accident qui a lieu dans une installation. En théorie. Car si la déclaration est obligatoire et sanctionnée quand elle n'est pas faite ou faite en retard, "cela n'empêche pas l'exploitant de garder au niveau de l'installation les petites anomalies". Théoriquement encore, il pourrait mettre à la disposition

du public un fichier exploitable avec des indications précises. En effet, les formulaires sont constitués de cases à cocher et de champs à remplir : l'accident a-t-il lieu pendant une période de maintenance ? Y a-t-il eu contamination?, etc.

Cependant, en guise de fichier exploitable – le graal du datajournaliste -, l'ASN met en ligne ses rapports depuis 2000, dont la présentation n'est pas uniformisée. Les



QU'ON NOUS CACHE

En une seule image, OWNI propose un état des lieux global des contaminations provoquées par les installations ...

quelques informations signifiantes sont présentées en vrac, noyées dans un fatras de

Contamination interne d'un intervenant lors d'une opération de maintenance

Paris, le 18 Mai 2007 Avis d'incident













Installation(s) concernée(s):

> Centrale nucléaire du Tricastin - 4 réacteurs de 900 MWe - Tricastin - EDF

Le 3 avril 2006. lors d'une opération de maintenance sur un générateur de vapeur du réacteur n°3 de la centrale nucléaire du Tricastin, un intervenant s'est coupé au doigt en rangeant le matériel de chantier. Ce matériel avait en surface des particules radioactives qui se sont disséminées dans la plaie.

Des opérations de décontamination de la plaie ont eu lieu à l'infirmerie du site et à l'hôpital de Montélimar le jour même mais n'ont pas permis l'élimination complète de la contamination.

Les résultats définitifs fournis au médecin du travail de l'intervenant lui ont permis de conclure le 4 avril 2007 que la contamination résiduelle subsistant dans une partie de l'index correspond à une dose inférieure à 1% de la limite annuelle réglementaire.

Cet événement a été reclassé au niveau 1 de l'échelle INES compte tenu de la présence d'une contamination résiduelle.

L'ASN n'y voit rien d'anormal:



C'est pas la même personne qui remplit le site. Il y a plusieurs divisions et plusieurs personnes. Même s'ils essaient d'harmoniser...



Pas de codeur, pas de données

Ces rapports sont semi-structurés, c'est-à-dire qu'ils présentent tous des éléments similaires qui peuvent être isolés à l'aide d'un petit programme. Un - gentil - codeur a donc pu extraire un fichier propre à 95% de quelques 1 300 lignes avec les informations suivantes : installation; titre du rapport; niveau de l'incident; date du rapport; lien vers le rapport.

À partir de ce fichier, nous avons dû constituer manuellement un premier sous-fichier se focalisant sur les incidents de contamination. Les éléments se divisent en deux grandes catégories : accident avec atteinte corporelle et accident avec une contamination vestimentaire. Nous avons listé dans le fichier, pour mémoire, les trois atteintes qui n'étaient pas des contaminations. Nous avons ensuite complété ce soustableau en rajoutant des indications qui nous semblaient importantes.

- > Informations présentes dans les rapports :
- le site et l'INB. On entend souvent parler de façon générique de La Hague par exemple. Ce nom correspond dans le tableau des Installations nucléaires de base (INB) au site, qui regroupe parfois plusieurs

installations. Par exemple "Centrale nucléaire de Paluel" atterrit dans deux colonnes : Paluel pour le site et Centrale nucléaire de Paluel pour l'INB

- l'exploitant.
- le nombre de personnes touchées.
- > Informations présentes de façon aléatoire dans les rapports :
- la date de l'incident. Fait pourtant partie des items à préciser dans le formulaire.
- si l'accident a eu lieu pendant un arrêt de tranche/une période de maintenance. Même



remarque que ci-dessus.

- le radioélément. Pourtant, l'exploitant dispose d'une dizaine de lignes pour décrire les conséquences réelles et potentielles.
- contamination externe ou interne (plus grave). Même remarque que ci-dessus.
- si l'incident concerne un sous-traitant et le cas échéant le nom de l'entreprise sous-traitante s'il est indiqué.
- > Une colonne où nous avons isolé des extraits de rapport qui nous ont étonnées, intriguées, choquées...

Si les délais de déclaration – donc de remise du formulaire provisoire – ne sont pas respectés, l'ASN est en droit de dresser un procès verbal. À quand un procès verbal pour remplissage incomplet du formulaire ?

Échanges kafkaïens

Ni l'exploitant ni l'ASN ne nous ont facilité la tâche. Extrait d'un échange.

OWNI: Je cherchais à obtenir la liste des arrêts de tranche par centrale depuis la mise en service du premier de leur réacteur. Vous m'aviez précisé que cette liste se trouvait sur le site de l'ASN. Or se pose pour nous le problème des arrêts de tranche avant 2005, ils ne se trouvent pas sur le site.

L'ASN: Le moteur de recherche vous permet de retrouver la liste des arrêts de réacteur. Il suffit de choisir dans la liste déroulante "Arrêt de réacteur". Sur la droite, vous aurez alors les Options de recherche. Il faudra cliquer sur « Par date » puis « Plus de six mois ». Les résultats sont classés par anté-chronologiquement. A partir de la page 14, on peut disposer des arrêts de tranche de 2005.

OWNI: Il s'agissait des arrêts de réacteur avant 2005, plus précisément entre 2000 et 2005... Et ceux là ne sont pas sur le site.

L'ASN: Rebonjour, Je vous envoie le texte en ligne sur notre site:

http://www.asn.fr/index.php/Les-actions-de-I-ASN/Le-controle/Actualites-du-controle/Arret-de-reacteurs-de-centrales-nucleaires"

Du coup, l'ASN nous a renvoyé vers l'exploitant, EDF, pour les informations antérieures, nous avons donc appelé plusieurs centrales. Lesquelles nous ont renvoyées vers l'ASN. Finalement, un attaché de presse au siège s'est fendu d'un pdf avec les années des arrêts. Sollicité pour des informations plus précises sur les mois concernés et les arrêts moins longs sur la période 2000 – 2006, il nous a répondu :



On n'a pas gardé d'archive au-delà de la communication. On n'a pas d'informations sur des événements aussi lointains.



Le fichier final tant bien que mal constitué constitue un tableau inédit, comme nous a expliqué Cédric Suriré, doctorant en socio-anthropologie du risque et des vulnérabilités



Ce tableau est l'outil qui manque dans l'histoire du nucléaire : la prise en compte de l'homme dans l'industrie du nucléaire.



Nous remercions vivement, dans l'ordre d'arrivée, Julien Kirch (au code), les chercheurs Cédric Suriré et Annie Thébaud-Mony et Marion Boucharlat (au graphisme), sans qui ce travail n'aurait jamais abouti.

NICOLAS

le 27 avril 2012 - 23:21 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



"On n'a pas gardé d'archive au-delà de la communication. On n'a pas d'informations sur des événements aussi lointains."

Euh oui mais c'est la com !!

Trouvez les bon mecs parmi les effectifs monstre de ces boîtes n'est pas aisé... Mais si vous sources de journalistes sont la com d'une boîte (même si les données sont censés être publics) vous êtes pas sortis.... Et puis c'est comme si vous découvriez que l'open data n'était qu'un voeu pieux pour certaines entreprises.. franchement renseigner vous sur les services concernés d'edf par exemple et puis allez sur linkedin pour choper des contacts.

VOUS AIME



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

1 ping

Déchets radioactifs, un centre de stockage bientôt en France? « Sans Farine le 14 juillet 2012 - 15:49

[...] Manque de données sur le nucléaire (Owni) [...]